

ISP-3032-4

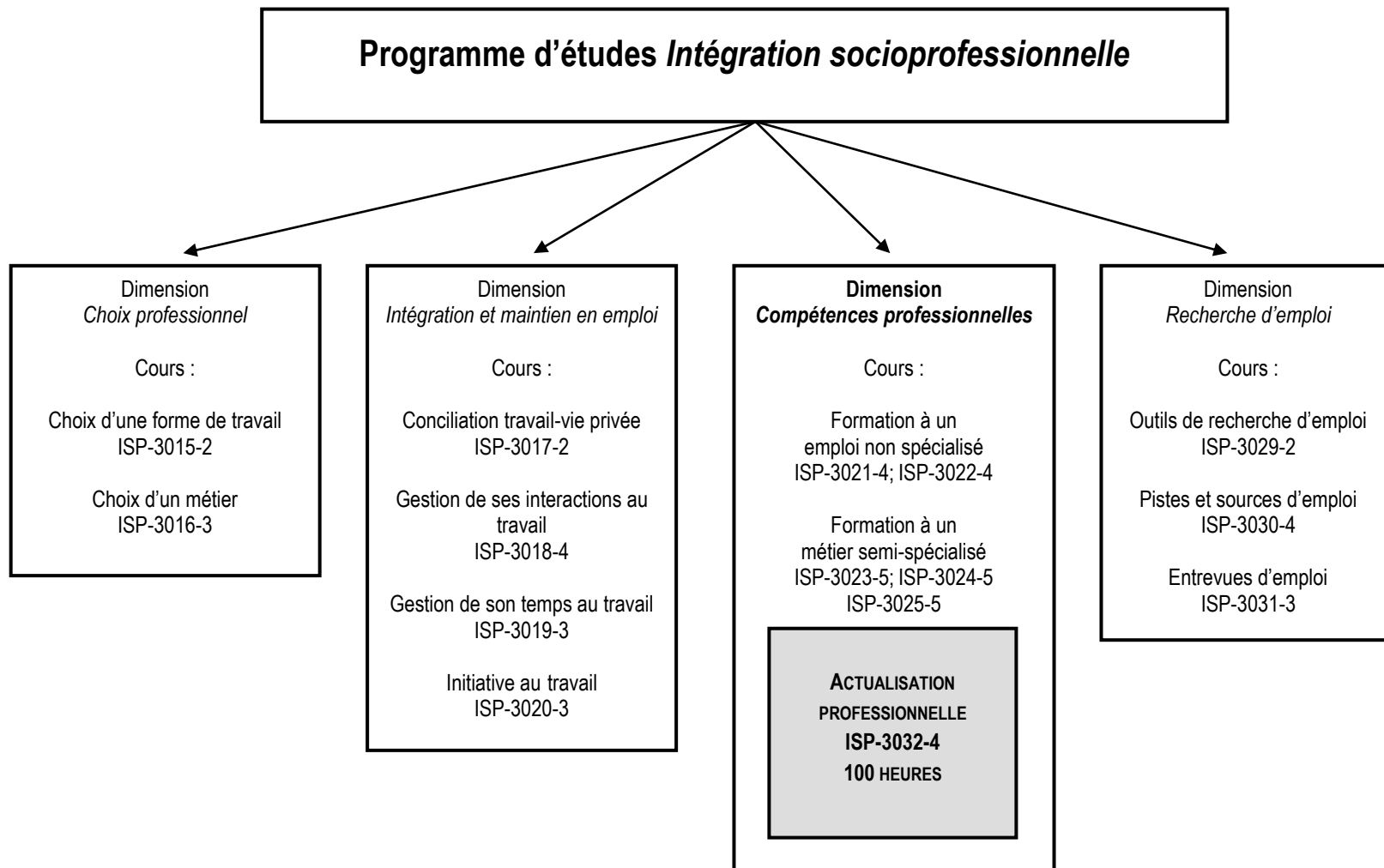
Actualisation professionnelle

Second cycle du secondaire



Intégration socioprofessionnelle

Situation du cours *Actualisation professionnelle*



Présentation du cours *Actualisation professionnelle*

Le but du cours *Actualisation professionnelle* est de rendre l'adulte apte à traiter avec compétence des situations de vie relatives à l'exercice de sa spécialité dans une perspective d'amélioration continue.

Au terme de ce cours, l'adulte sera en mesure de déterminer ses besoins de perfectionnement professionnel et de mettre en œuvre son plan de perfectionnement professionnel.

Dans ce cours, l'adulte détermine, par la réalisation d'un stage en milieu de travail, les besoins de perfectionnement liés à l'exercice de sa spécialité. Il développe les compétences professionnelles inscrites à son plan de formation et réinvestit les apprentissages réalisés dans ses tâches de travail.

Traitement des situations de vie professionnelle

Le traitement de situations de vie professionnelle repose sur des actions regroupées en catégories qui mobilisent un ensemble de ressources, dont des compétences polyvalentes et des savoirs essentiels. Durant son apprentissage, l'adulte est appelé à construire des connaissances relatives à ces ressources afin de pouvoir traiter les situations de vie professionnelle de manière appropriée.

La classe de situations, les catégories d'actions, les compétences polyvalentes et les savoirs essentiels sont les éléments prescrits du cours. Ces éléments sont détaillés sous leur rubrique respective.



Classe de situations du cours

Ce cours porte sur la classe de situations *Exercice de sa spécialité*.

La mondialisation des marchés ainsi que le renouvellement rapide des connaissances et des technologies exigent, de la part de l'adulte, une mise à jour constante des compétences professionnelles liées à sa spécialité. Afin de maintenir un niveau de savoir-faire professionnel lui permettant d'accomplir aisément les tâches propres à sa spécialité, l'adulte doit prendre en charge ses apprentissages de manière continue et s'engager dans un processus de perfectionnement professionnel en tenant compte de ses besoins personnels et des besoins de l'entreprise pour laquelle il travaille ou désire travailler.

Le tableau suivant présente des exemples de situations de vie professionnelle liées à cette classe de situations. Dans ce cours, les exemples de situations de vie professionnelle se rapportent aux milieux de travail où il est possible d'exercer une spécialité. Par ailleurs, comme les milieux de travail sont nombreux et variés, l'enseignante ou l'enseignant peut planifier un stage de formation dans tout autre milieu adapté aux champs d'intérêt et aux besoins de perfectionnement de l'adulte.

Classe de situations	Exemples de situations de vie professionnelle ⁴⁹
Exercice de sa spécialité	<ul style="list-style-type: none"> • Travail dans un commerce de détail • Travail dans un commerce de gros • Travail dans un service de réparation • Travail dans une usine de transformation

49. Ces exemples peuvent différer selon la spécialité exercée par l'adulte.

Catégories d'actions

Les *catégories d'actions* regroupent des actions appropriées au traitement des situations de vie professionnelle du cours. Les *exemples d'actions* présentés dans le tableau illustrent la portée de ces catégories d'actions pour le métier de *secrétaire*.

Catégories d'actions	Exemples d'actions pour le métier de secrétaire ⁵⁰
<ul style="list-style-type: none"> Détermination de ses besoins de perfectionnement professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Consulter son supérieur pour vérifier ses attentes concernant l'accueil de la clientèle Vérifier la satisfaction d'un collègue de travail à la suite de la mise en place d'un système de classement Identifier ses points à améliorer relativement à l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte Participer à une réunion d'évaluation sur le service à la clientèle
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de son plan de perfectionnement professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre des renseignements sur un cours de traitement de texte Trouver une formation à distance pertinente pour améliorer la qualité de son français Lire des documents relatifs au fonctionnement d'appareils de bureau Consulter un collègue de travail sur les règles de rédaction d'un procès-verbal Observer l'approche-client d'un collègue de travail au poste d'accueil Utiliser les fonctionnalités d'un nouveau logiciel avec l'aide d'un collègue de travail Réinvestir les apprentissages relatifs à un logiciel de base de données dans ses tâches de travail

50. Ces actions peuvent différer selon la spécialité exercée par l'adulte.

Éléments prescrits et attentes de fin de cours

Les éléments prescrits sont ceux dont l'enseignante ou l'enseignant doit absolument tenir compte dans la planification d'un stage en milieu de travail.

Classe de situations

Exercice de sa spécialité

Catégories d'actions

- Détermination de ses besoins de perfectionnement professionnel
- Mise en œuvre de son plan de perfectionnement professionnel

Compétences polyvalentes

Exercer son sens critique et éthique

- Effectuer un bilan de ses forces et de ses limites à l'aide d'une grille d'appréciation
- Discriminer les faits des opinions
- Distinguer ses perceptions de celles de ses supérieurs et de ses collègues de travail
- Justifier son objectif de perfectionnement professionnel
- Évaluer son niveau de satisfaction quant à chaque activité de perfectionnement professionnel

Agir avec méthode

- Comparer sa performance réelle avec la performance attendue
- Respecter la procédure
- Consigner les progrès faits dans son plan de perfectionnement professionnel

Savoirs essentiels⁵¹

- Attentes de l'entreprise relatives à l'exécution des tâches de travail
- Objectif de perfectionnement professionnel
- Plan de perfectionnement professionnel
- Conditions de réussite d'une activité de perfectionnement professionnel

51. L'ensemble des savoirs essentiels prescrits est détaillé sous la rubrique *Savoirs essentiels*.

Les attentes de fin de cours décrivent comment l'adulte devra s'être appuyé sur les éléments prescrits pour traiter les situations de vie du cours.

Attentes de fin de cours

Pour traiter les situations de vie de la classe *Exercice de sa spécialité*, l'adulte détermine ses besoins de perfectionnement et met en œuvre son plan de perfectionnement professionnel.

Pour déterminer ses besoins de perfectionnement professionnel, l'adulte effectue un bilan de ses forces et de ses limites à l'aide d'une grille d'appréciation en tenant compte des attentes de l'entreprise relatives à l'exécution des tâches de travail. À cette fin, il compare sa performance réelle avec la performance attendue. Il discrimine les faits des opinions et il distingue ses perceptions de celles de ses supérieurs et de ses collègues de travail. Il établit un objectif de perfectionnement professionnel, clair et précis. Il justifie dans quelle mesure cet objectif est réalisable et significatif sur le plan personnel et professionnel et prévoit le temps nécessaire pour y arriver. Il élabore son plan de perfectionnement professionnel permettant l'atteinte de son objectif. Ce plan décrit les aspects précis des compétences professionnelles à développer, le type de perfectionnement répondant à ses besoins, les ressources internes et externes sur lesquelles il peut compter, des échéanciers, les pièges et les obstacles qu'il peut rencontrer, des solutions de rechange et des mesures de suivi.

Lorsque l'adulte met en œuvre son plan de perfectionnement professionnel, il respecte la procédure permettant d'avoir accès au type de perfectionnement choisi et fait appel aux ressources internes et externes pertinentes. Il tient compte des conditions de réussite de chaque activité de perfectionnement. Il participe activement aux activités, fait preuve d'assiduité et respecte les échéances. Au fur et à mesure, il réinvestit les apprentissages faits dans ses tâches de travail. Il consigne ses progrès dans son plan de perfectionnement en faisant le lien avec les compétences professionnelles à développer. Il évalue son niveau de satisfaction quant à chaque activité de perfectionnement professionnel et, au besoin, révisé son plan de perfectionnement professionnel.

Critères d'évaluation

- Détermination systématique de ses besoins de perfectionnement professionnel
- Mise en œuvre méthodique de son plan de perfectionnement professionnel

Note : La collaboration de l'employeur où l'adulte fait son stage est essentielle à la réalisation de l'évaluation. Les modalités d'organisation de ce partenariat peuvent varier, mais il importe que des mécanismes efficaces de communication soient mis en place.

Compétences polyvalentes

La description de la contribution de chaque compétence polyvalente se limite aux actions appropriées au traitement des situations de vie professionnelle de ce cours. Puisque les compétences polyvalentes s'inscrivent dans d'autres cours, c'est l'ensemble des cours qui contribue à leur développement.

Dans ce cours, seules les compétences polyvalentes suivantes sont retenues: *Agir avec méthode* et *Exercer son sens critique et éthique*.

Contribution de la compétence polyvalente *Exercer son sens critique et éthique*

La compétence polyvalente *Exercer son sens critique et éthique* permet à l'adulte de remettre en question et d'apprécier avec discernement, dans le respect de règles et de principes, les problèmes personnels et sociaux qu'il aborde dans ses situations de vie professionnelle.

Lorsque l'adulte détermine ses besoins de perfectionnement professionnel, il effectue un bilan de ses forces et de ses limites à l'aide d'une grille d'appréciation. Il discrimine les faits des opinions et il distingue ses perceptions de celles de ses supérieurs et de ses collègues de travail. Il justifie son objectif de perfectionnement professionnel.

Lorsque l'adulte met en œuvre son plan de perfectionnement professionnel, il évalue son niveau de satisfaction quant à chaque activité de perfectionnement.

Contribution de la compétence polyvalente *Agir avec méthode*

La compétence polyvalente *Agir avec méthode* permet à l'adulte de construire, de choisir et d'utiliser de façon systématique les techniques et les méthodes appropriées au traitement de situations de vie professionnelle.

Lorsque l'adulte détermine ses besoins de perfectionnement professionnel, il compare sa performance réelle avec la performance attendue de l'entreprise.

Lorsque l'adulte met en œuvre son plan de perfectionnement professionnel, il respecte la procédure. Il consigne les progrès faits dans son plan.

Savoirs essentiels

Les savoirs essentiels sont regroupés en catégories. Tous les savoirs mentionnés sous cette rubrique sont prescrits, à l'exception des données inscrites entre parenthèses qui servent à préciser ou baliser leur portée.

Attentes de l'entreprise relatives à l'exécution des tâches de travail

- Attentes formelles (relatives à des règles officielles)
- Attentes informelles (relatives à des règles non officielles)

Objectif de perfectionnement professionnel

- Établissement d'un objectif de perfectionnement professionnel
- Objectif de perfectionnement, clair, précis, réalisable, significatif sur le plan personnel et professionnel et limité dans le temps

Plan de perfectionnement professionnel

- Compétences professionnelles à développer
- Types de perfectionnement (cours donnés en établissement, formation à distance, cours d'autoformation sur ordinateur, consultation d'une experte ou d'un expert, d'une personne-ressource, autodidactisme)
- Ressources internes (besoins, motivations, qualités personnelles, temps) et externes (établissement d'enseignement, manuel de formation, collègue de travail, mentor)
- Échéanciers
- Pièges et obstacles possibles
- Solutions de rechange
- Mesures de suivi (révision périodique, journal de bord, échanges avec un mentor, etc.)

Conditions de réussite d'une activité de perfectionnement professionnel

- Participation active
- Assiduité
- Respect des échéances
- Réinvestissement des apprentissages dans ses tâches de travail

Attitudes

Le développement de certaines attitudes, notamment celles décrites dans le tableau suivant, est favorisé par la mobilisation de certains savoirs essentiels. Elles sont également sollicitées pour enrichir l'exercice des compétences polyvalentes et facilitent le traitement de la classe de situations. Les attitudes ne sont pas proprement évaluées; cependant, leur développement reste un enjeu de formation important.

Ouverture d'esprit	Sens des responsabilités
<p>L'ouverture d'esprit permet à l'adulte d'adopter différents points de vue et d'accepter de remettre en question ses façons habituelles de faire les choses. Cette attitude favorise l'investigation élargie et la découverte de nouvelles perspectives lorsque l'adulte détermine ses besoins de perfectionnement professionnel.</p> <p>Liens entre l'ouverture d'esprit et certains savoirs essentiels</p> <p>Cette attitude peut être abordée plus précisément dans des situations d'apprentissage concernant les savoirs essentiels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif de perfectionnement professionnel; • Plan de perfectionnement professionnel. <p>Liens entre l'ouverture d'esprit et la compétence polyvalente <i>Exercer son sens critique et éthique</i></p> <p>Cette attitude peut être abordée plus précisément dans des situations d'apprentissage concernant le développement de cette compétence polyvalente, notamment dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un bilan de ses forces et de ses limites à l'aide d'une grille d'appréciation; • Discriminer les faits des opinions; • Distinguer ses perceptions de celles de ses supérieurs et de ses collègues de travail. 	<p>Le sens des responsabilités permet à l'adulte de respecter ses engagements et d'assumer les conséquences de ses décisions lorsqu'il met en œuvre son plan de perfectionnement professionnel.</p> <p>Liens entre le sens des responsabilités et certains savoirs essentiels</p> <p>Cette attitude peut être abordée plus précisément dans des situations d'apprentissage concernant le savoir essentiel suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conditions de réussite d'une activité de perfectionnement professionnel. <p>Liens entre le sens des responsabilités et la compétence polyvalente <i>Agir avec méthode</i></p> <p>Cette attitude peut être abordée plus précisément dans des situations d'apprentissage concernant le développement de cette compétence polyvalente, notamment dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter la procédure; • Consigner les progrès faits dans son plan de perfectionnement professionnel.

Ressources complémentaires

Ces ressources sont fournies à titre indicatif. Elles constituent un ensemble de références susceptibles d'être consultées dans les situations d'apprentissage.

Ressources sociales	Ressources matérielles
<ul style="list-style-type: none"> • Supérieurs • Collègues de travail • Superviseurs de stage • Entreprises privées • Organismes gouvernementaux • Organismes communautaires • Établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> • Classification nationale des professions • Logiciel d'information scolaire et professionnelle : <i>Repères</i> ou autres • Documents imprimés ou électroniques relatifs à l'exécution des tâches de travail (manuels d'utilisation, revues, livres, sites Web, etc.) • Grille d'appréciation relative à l'exécution des tâches de travail

Planification du stage en milieu de travail*

Dans le cours *Actualisation professionnelle*, l'adulte a l'occasion de mettre à jour les compétences professionnelles propres à l'exercice de sa spécialité. Les banques d'information scolaire et professionnelle, les dictionnaires de métiers et de professions ainsi que la Classification nationale des professions sont des exemples d'outils de référence qui permettent de planifier le stage en milieu de travail, puisqu'ils contiennent les données relatives aux compétences spécifiques d'une multitude de métiers. Avant le stage, l'adulte peut, avec l'aide de son enseignante ou de son enseignant, consulter ces outils afin de dresser un inventaire des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de sa spécialité et d'orienter son choix d'un milieu de travail. Les premières semaines de stage permettront à l'adulte de comparer sa performance réelle avec celle qui est attendue et d'élaborer plus précisément un plan de perfectionnement professionnel en fonction de ses besoins.

* Adaptation d'un extrait de QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Parcours de formation axé sur l'emploi : Guide d'organisation des stages en milieu de travail, version provisoire*, [s. d.].

Les activités de supervision en entreprise permettent d'accompagner l'adulte dans le développement des compétences inscrites à son plan de perfectionnement professionnel et de mettre en œuvre ce dernier dans la mesure où le lieu de stage le permet. Les échanges individuels en milieu de travail entre l'enseignante ou l'enseignant et l'adulte peuvent porter, notamment, sur les apprentissages faits et à venir liés au plan de perfectionnement. Cela permet de souligner les succès obtenus et les réinvestissements possibles, tout en offrant à l'adulte l'occasion de relever les difficultés éprouvées et d'élaborer des pistes de solution.

La personne désignée par l'entreprise pour superviser le stage en milieu de travail doit exercer un rôle prépondérant afin de contribuer à la progression de l'adulte en contexte de stage. Il lui faut fournir un accompagnement approprié en transmettant son expertise au regard des pratiques professionnelles liées à l'exercice de sa spécialité. Sa compétence à se donner en modèle, à guider l'adulte dans l'exécution des tâches et à objectiver avec lui les raisons qui guident son action stimulera ce dernier à dépasser la simple répétition d'un geste professionnel.

L'accompagnement des adultes ne saurait être mené à bien sans une concertation étroite entre l'enseignante ou l'enseignant et le personnel du milieu de travail. Les rencontres prévues à l'horaire de l'enseignante ou de l'enseignant et du superviseur du milieu de travail permettent de déterminer avec précision les besoins de perfectionnement de l'adulte et de le guider dans la mise en œuvre de son plan de perfectionnement. Cette interaction constante doit également permettre de vérifier la qualité et la conformité des activités d'apprentissage avec le plan de perfectionnement professionnel de l'adulte de même que les conditions du déroulement du stage.

Bien que l'établissement scolaire confie à l'entreprise le rôle de partenaire de la formation en vue du développement de certaines compétences professionnelles, la responsabilité de l'évaluation appartient à l'enseignante ou à l'enseignant. Dans ce contexte, il lui revient d'attirer l'attention du superviseur du milieu de travail sur les éléments d'observation dont il faudra plus particulièrement tenir compte pour évaluer le niveau de développement des compétences visées par le plan de perfectionnement professionnel de l'adulte. À cette fin, l'enseignante ou l'enseignant fournira les grilles d'évaluation nécessaires.

Les rencontres de concertation prévues avec la personne qui assure la supervision en milieu de travail sont l'occasion de recueillir un

ensemble de renseignements objectifs, pertinents et suffisants qui permettront à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement éclairé sur l'état du développement des compétences professionnelles de l'adulte. Ces renseignements sont partagés avec l'adulte pour l'informer sur son rendement et l'aider à se faire une idée plus juste de la qualité de l'exercice de ses compétences. Cette rétroaction est effectuée en présence de l'adulte pour lui permettre d'assurer le suivi de son plan de perfectionnement professionnel et de reconnaître ses forces et ses besoins, de même que les actions nécessaires à sa réussite.